

La microfinance



Le recours à des services de microfinance améliore les revenus. L'objectif est d'encourager des investissements dans des moyens de subsistance alternatifs. Dans le secteur de la pêche, la microfinance permet généralement d'investir dans du matériel (neuf ou réparé) et de satisfaire aux besoins fondamentaux au cours des périodes de faible activité.

Stratégies :

- La microfinance informelle : Les pêcheurs empruntent à des intermédiaires/commerçants et vendent leur poisson par le biais de ces mêmes personnes.
- La microfinance formelle : Des individus ou des groupes empruntent à des banques ou à d'autres institutions.

Hypothèses : L'amélioration des revenus permet aux ménages de mieux supporter les périodes difficiles (par exemple, si peu de poissons sont capturés ou si les conditions météorologiques sont mauvaises). Lorsqu'elle est liée à des pratiques de pêche durables, la microfinance peut permettre une meilleure gestion des stocks de poissons et influencer l'emplacement et le type d'activités de pêche. De même, lorsqu'elle est utilisée pour investir dans des moyens de subsistance alternatifs, on suppose que la microfinance peut réduire l'effort de pêche et l'utilisation d'engins destructeurs pour les récifs.

Impacts écologiques

Positifs

- Aucune preuve d'avantages en matière d'écologie n'a été relevée dans la documentation examinée.

Négatifs

Les faits ont démontré que la microfinance a pu :

- Dans certains cas, engendrer un conflit entre la pression de pêche et les signaux/cycles environnementaux – en effet, les pêcheurs peuvent utiliser les prêts pour continuer à pêcher quelles que soient les conditions, ce qui peut favoriser une (sur)exploitation constante.
- Encourager l'utilisation d'engins de pêche destructeurs ou illégaux

Des sources non confirmées suggèrent que la microfinance peut

- Favoriser une consommation accrue.

Conséquences en matière de résilience écologique

- La perte de la contribution écologique résultant de l'exploitation peut inhiber les initiatives de gestion et de restauration.
- Baisse de la résilience face au changement climatique et augmentation de la pression sur les espèces vulnérables, dans le cas où la microfinance soutiendrait un effort de pêche constant ou croissant.

Impacts sociaux

Positifs

Des exemples concrets démontrent que :

- Les prêts informels issus de la chaîne d'approvisionnement de la filière pêche sont faciles à obtenir (sans garantie, sans intérêt et sans délai de remboursement) et sont moins risqués que la microfinance formelle.
- Les prêts agissent tel un filet de protection sociale.
- Les prêts formels ont des exigences qui peuvent soutenir le renforcement du capital social et humain, la gestion des ressources communes, et soutenir la diversification des moyens de subsistance et les stratégies de subsistance alternatives.

Aucune preuve qui établirait un lien entre la microfinance au sein des communautés de pêcheurs et des changements au sein des ménages ou au bénéfice d'une épargne collective régulière n'a pu être relevée, comme cela a pu être démontré dans d'autres contextes de microfinancement.

Négatifs

Des exemples concrets démontrent que :

- Dans des systèmes de microfinance informelle, des pêcheurs peuvent se retrouver liés à leurs créanciers, s'enlisant ainsi dans un cycle d'endettement.
- Les exemples suggèrent qu'au sein du milieu de la pêche, les programmes de microfinance peuvent entraîner une intensification des moyens de subsistance et moins de besoins de diversification de ces derniers.

Conséquences en matière de résilience sociale

- Réduit la fluctuation des revenus.
- Peut soutenir la sécurité alimentaire, les urgences médicales, l'amélioration du logement.
- En fonction des circonstances, peut encourager ou empêcher la diversification des moyens de subsistance sous d'autres conditions.
- Perte des connaissances écologiques si l'activité de pêche ne prend plus en compte les signaux environnementaux.
- Peut créer un sentiment d'indépendance environnementale.
- Peut renforcer le capital humain et social (y compris l'éducation des enfants) ainsi que la fierté et l'estime de soi.

Échelle spatiale : Les prêts sont généralement accordés à des particuliers, mais peuvent porter sur des zones couvrant tout le littoral.

Échelle temporelle : Accessibilité immédiate, avec des avantages sur le court et le long terme ; remboursements échelonnés sur des durées variables, pouvant aller de quelques mois à plusieurs années.

Étude de cas : VICOBA (Village Community Banks)

Les VICOBA (Village Community Banks) en Tanzanie sont l'un des exemples les plus connus de mise en œuvre de projets de microfinance dans l'océan Indien occidental. Ces banques communautaires villageoises utilisent des systèmes traditionnels de tontines – sous forme d'épargne collective ou de loterie –, souvent mis en place par les femmes dans les communautés afin de réduire les difficultés financières (par exemple, pour payer des frais de scolarité, des factures médicales...). Dans le contexte de la diminution des moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles, et au vu des besoins accrus en développement communautaire, des donateurs (Care International, la Banque mondiale, WWF) se sont engagés à soutenir les VICOBA. Ces donateurs cofinancent le système de collecte communautaire ; les fonds sont par la suite partagés entre particuliers sous forme de prêts, dans le cadre d'un ensemble de règles qui régissent les remboursements. Souvent, les prêts sont accompagnés de modules de formation pour aider les bénéficiaires à démarrer une entreprise ou un projet.

Cette stratégie s'est-elle avérée efficace ? Il est généralement admis que de tels programmes s'avèrent bénéfiques pour les communautés, mais il existe peu d'évaluations, et donc peu de preuves documentées portant sur les résultats. Les VICOBA, bien qu'accessibles à toutes les personnes du village, ont souvent atteint les femmes en raison de leur expérience des tontines. Les hommes pouvaient éviter ces programmes afin de ne pas se sentir embarrassés en cas de difficultés à rembourser les prêts. Ainsi, les programmes destinés à soutenir les moyens de subsistance – et donc à réduire les impacts sur les environnements marins – n'arrivaient pas à cibler efficacement les pêcheurs ou, plus précisément, ceux utilisant des engins non durables ou destructeurs.

Il existe trois principaux risques ou obstacles à l'application de ces stratégies : Les prêts permettant de réduire les difficultés financières sont difficiles à rembourser dans des contextes de pauvreté ; ces programmes dépendent fortement du soutien des donateurs et ne sont pas financés de manière durable ; enfin, les programmes ne font pas le lien entre microfinance et préservation, et ratent ainsi des opportunités pour empêcher le déclin des moyens de subsistance ou pour faire d'une pierre deux coups en matière de résilience écologique.

Application future : La microfinance suscite un intérêt dans l'océan Indien occidental, mais plutôt sur des projets communautaires que sur des prêts individuels.



Suggestions de lecture

Anderson, C.L., Locker, L. and Nugent, R. 2002. Microcredit, social capital and common pool resources. *World Development* 30(1): 95–105.

Bakari, V., Magesa R. and Akidda S. 2014. Mushrooming village community banks in Tanzania: Is it really making a difference? *International Journal of Innovation and Scientific Research* 6(2): 127–135.

Crona, B. 2010. Middlemen, a critical social-ecological link in coastal communities of Kenya and Zanzibar. *Marine Policy* 34(4): SI 761–771.

FAO. 2003. Microfinance in fisheries and aquaculture: guidance and case studies <http://www.fao.org/docrep/006/Y5043E/Y5043E00.HTM>

FAO. Accessed 2017. Microfinance helps poverty reduction and fisheries management <http://www.fao.org/fishery/topic/16608/en>

Ferrol-Schulte, D., Ferse, S.C.A. and Glaser, M. 2014. Patron-client relationships, livelihoods and natural resource management in tropical coastal communities. *Ocean and Coastal Management* 100: 63–73.

Miñarro, S., Navarrete Forero, G. et al. 2016. The role of patron-client relations on the fishing behaviour of artisanal fishermen in the Spermonde Archipelago (Indonesia). *Marine Policy* 69: 73–83.

Platteau, J.-P. and Abraham, A. 1987. An inquiry into quasi-credit contracts: The role of reciprocal credit and interlinked deals in small-scale fishing communities. *Journal of Development Studies* 23(4): 461–490.

Ruddle, K. 2011. "Informal" credit systems in fishing communities: issues and examples from Vietnam. *Human Organization* 70(3): 224–232.